

Département de la Savoie
MAIRIE DE MONTHION

40 route de l'école
73200 MONTHION

☎ 04 79 31 30 46
mairie@monthion.fr
www.monthion.fr

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi : 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : 15 h 30 à 18 h 30
Permanence M. le Maire : Jeudi de 16 h 00 à 18 h 30
Ou sur rendez vous

Monthion le 23/03/2026

CONVOCATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTHION

Monsieur ou Madame,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du **Conseil Municipal** qui aura lieu à la salle du Conseil de la Mairie :

VENDREDI 27 MARS 2026

à 19 h 00

ORDRE DU JOUR :

- Délégations d'attributions du conseil municipal au maire
- Délégations de fonction aux adjoints
- Délégations de fonction aux conseillers municipaux délégués
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Indemnités de fonction des conseillers municipaux délégués
- Désignation adjoint pour signer actes administratifs
- Election d'un représentant au Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES)
- Composition des commissions communales
- Divers

Le Maire,
Bastien LAVOINE

